



Qui m'aime me suive !

ASSOCIATION EDUCATIVE CHRETIENNE SAINT-SER

Tarifs 2017-2018

Janvier 2017

Les frais de scolarité de l'école Saint-Ser se composent :

- de frais d'inscription dus dès la réservation d'une place à l'école, soit **150€ par élève**. Ces frais couvrent à la fois les frais de dossier (cursus de l'élève, gestion administrative etc.) pour 30€ et l'abonnement aux Cours Ste Anne, lesquels dispensent de tout achat de livres, pour 120€. Ces frais **ne sont pas remboursés en cas d'annulation de l'inscription**.
- de frais de scolarité payables mensuellement. Contrairement aux précédents, ces frais sont dégressifs en fonction du nombre d'enfants de la même famille scolarisés à l'école. **En moyenne, ils s'élèvent à 187€ par élève et par mois dans le cas d'un paiement sur 10 mois**, de septembre à juin –mais ce paiement peut aussi être **étalé sur 12 mois** et s'élève dans ce cas **en moyenne à 155€ par élève et par mois**.

Le tarif effectif dépend du nombre d'enfants scolarisés et varie de **132€ (5 enfants et plus) à 184€ (un seul enfant) par élève et par mois dans le cas d'un paiement sur 12 mois**. Les familles de plus de 5 enfants paient pour 5 enfants. Le détail est fourni dans le tableau en annexe.

Pour les familles qui en ont réellement besoin, **des aides sont possibles** à travers deux associations de solidarité, partenaires de l'école Saint-Ser. En dernier ressort, l'Association de gestion de l'école peut apporter éventuellement une aide complémentaire. Ces diverses aides sont gérées de façon anonyme et confidentielle, mais impliquent que la famille fournisse une information complète et objective sur ses revenus.

Bien que calculés au plus juste pour tenir compte des charges qui pèsent sur les familles, ces tarifs peuvent sembler élevés à certains, mais **ils ne couvrent qu'une partie des coûts totaux de l'école** (la moitié en 2016). L'absence totale d'aide de l'Etat et des collectivités publiques expliquent cette situation. Il est bon que **les parents prennent conscience de la valeur de l'éducation fournie** et **choisissent d'investir dans la formation de leurs enfants**.

Pour faciliter la gestion des paiements, il est demandé aux familles d'établir avant la rentrée **un virement automatique** du 1^{er} septembre au 1^{er} juin (1^{er} août dans le cas de 12 paiements). Les coordonnées financières de l'école sont les suivantes :

Bénéficiaire :

AEC St-Ser

BIC : SOGEFRPP

IBAN : FR 76 3000 3012 7300 0372 6639 859

ASSOCIATION EDUCATIVE CHRETIENNE SAINT-SER (AECSS)

Statuts déposés le 24 mars 2015 en Sous-Préfecture d'Aix-en-Provence

Domaine de l'Escapade, Bât. E, 203 avenue Paul Jullien 13100 LE THOLONET

SIRET 81144011400015 / APE 8520Z / IBAN FR 76 3000 3012 7300 0372 6639 859 / BIC SOGEFRPP

Tél. 06 74 67 63 89 / Fax 04 42 66 78 23

Mel assoc.ecolesaintser@gmail.com et direction@ecole-saint-ser.org / Web www.ecole-saint-ser.org

L'AEC St-Ser est à votre disposition pour toute explication ou demande d'aide. Réciproquement, elle souhaite pouvoir compter sur les familles, en particulier dans le domaine du bénévolat, des dons ou du mécénat.

Annexe. Tarifs détaillés et coût annuel global avant toute aide

Tarifs de scolarité 2017-2018 sur 12 mois				
	Taille de famille	/enfant	Total/mois	Total/an
Frais d'inscription (annuels)	Toutes familles	150 €		y compris inscription
Frais mensuels de scolarité sur 12 mois	Famille 5 enfants	132 €	659 €	8 660 €
	Famille 4 enfants	145 €	580 €	7 560 €
	Famille 3 enfants	158 €	473 €	6 130 €
	Famille 2 enfants	171 €	342 €	4 400 €
	Famille 1 enfant	183 €	183 €	2 350 €
Tarifs de scolarité 2017-2018 sur 10 mois				
	Taille de famille	/enfant	Total/mois	Total/an
Frais d'inscription (annuels)	Toutes familles	150 €		y compris inscription
Frais mensuels de scolarité sur 10 mois	Famille 5 enfants	158 €	791 €	8 660 €
	Famille 4 enfants	174 €	696 €	7 560 €
	Famille 3 enfants	189 €	568 €	6 130 €
	Famille 2 enfants	205 €	410 €	4 400 €
	Famille 1 enfant	220 €	220 €	2 350 €